

**Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social**

La banque ci-après :

BANQUE CIC NORD OUEST CIC AVRANCHES 3 RUE DE LA CONSTITUTION 50300 AVRANCHES
déclare et atteste avoir reçu la somme de 700 €.

Mr BILLARD Antoine , gérant de la société AAA , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 1 ALLEE DU CHEMIN VERT 35310 MORDELLES, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	BILLARD Antoine 1 allée du Chemin Vert 35310 Mordelles
Nombre de parts	70
Montant versé	700 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 15 novembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Cécile Tantel
chargée de clientèle professionnels

JST06

